a été appelé comme témoin, mais il se retranche derrière le secret professionnel. Divers journaux ayant suggéré que l'informateur de M. Bourson pourrait bien être le propre fils de M. Zorn de Bulach — ce qui ne laisserait pas d'être piquant, — M. Bourson s'est borné à rire.

L'affaire excite en Alsace-Lorraine une grande curiosité.

Chambre des députés

Séance du lundi 16 juin

Séance à 2 heures : M. Deschanel préside.

Nos soldats au Maroc

M. Jaurès demande à interpeller sur les récents incidents du Maroc.

M. Barthou. — L'urgence de la loi militaire ne peut permettre une interruption de cette discussion. Nous sommes d'ailleurs prêts à donner à M. Jaurès les renseignements qu'il demande. Nous nous tiendrons pour cela à sa disposition vendredi.

M. Jaurès accepte cette date en demandant à ses amis de lui céder, pour ce débat où il promet d'être très court (?), le début de la séance de vendredi.

Du reste, dit-il, l'interpellation sur les perquisitions judiciaires dans les journaux et chez les citoyens socialistes ne sera pas terminée ce jour-là.

Le débat est fixé au début de la séance de vendredi.

Le service de trois ans

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi de trois ans.

M. Albert Thomas, unifié, examine la question au point de vue économique et intellectuel.

Le service de trois ans, selon lui, entraînera la crise de la main-d'œuvre dans l'agriculture et l'industrie.

Elle accroîtra l'immigration étrangère dans l'Est.

M. Mequillet. — Cela n'empêche pas nos populations d'être favorables au service de trois ans !

M. Thomas continue : tous les progrès sociaux jusqu'ici réalisés seront annihilés, la natalité sera de plus en plus compromise.

En outre, les études supérieures seront fortement atteintes par une interruption de trois ans, ainsi que le recrutement de l'Université des grandes Ecoles, et même l'enseignement primaire.

Les artistes, les artisans de certains métiers perdront le fruit de leurs études ou de leurs efforts passés.

Ce sont autant de sacrifices qu'on demande à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, au progrès intellectuel même du pays.

En retour, que propose-t-on ? Un projet qui n'assurera même pas l'organisation définitive de la défense nationale.

Or, avant de faire le service de trois ans, c'est cette organisation qu'il faudrait instituer. (Appl. à l'extrême-gauche.)

A entendre M. André Lefèvre, l'attaque brusquée nous guette fatalement.

Ne nous laissons pas emporter, et demandons-nous si, avec certains moyens proposés ici, on ne pourrait pas renforcer suffisamment notre couverture.

Tout au moins, le ministre de la Guerre devrait-il donner des précisions plus nettes. (Appl. à l'extrême-gauche.)

Et l'orateur de préconiser le système prôné par les Augagneur et les Pédoya, et qui, selon lui, donnerait une loi sérieuse au lieu de la loi de routine proposée par le gouvernement. (Très bien ! aux mêmes bancs.)

Il proteste contre la façon imprévue dont a surgi le projet de rétablissement du service de trois ans, par un article de journal le 17 février.

A ce moment, les partisans actuels du projet n'y songeaient même pas.

M. de Mun écrivait en ce moment pour réclamer le service de trois ans pour la cavalerie seule.

M. de Mun. — Une proposition pareille pour toute l'armée ne pouvait émaner que de l'initiative gouvernementale. (Très bien !)

M. Thomas. — Le gouvernement a invoqué l'avis du Conseil supérieur de la guerre ; or, cet avis n'est que du 5 mars.

M. Barthou, président du Conseil. — Si le gouvernement avait ainsi agi, vous seriez à la tribune pour dire qu'il avait abdiqué sa responsabilité. (Très bien !)

Le gouvernement, présidé par M. Briand, avait été ému par la situation que créaient les armements votés ou projetés en Allemagne.

Il examina les moyens à prendre en face de cette situation, et le service de trois ans fut mis au premier rang comme solution.

On consulta ensuite le Conseil supérieur sur toutes les solutions proposées dans la presse ou au Parlement.

Sur chacune, un rapport lui fut remis ; il les étudia toutes.

Et, je l'affirme sur mon honneur, il examina tous les systèmes, comme aussi toutes les objections d'ordre économique et social.

Et, malgré ces objections, il se prononça à l'unanimité en faveur du service de trois ans. (Appl.)

M. Thomas se plaint de la campagne de presse faite en faveur du service de trois ans.

Au centre. — C'est du verbiage d'avocat ! (Bruit.)

M. Thomas. — Que le gouvernement dise nettement pourquoi il a été amené le 17 février à proposer brusquement le service de trois ans.

Voix nombreuses. — Et les armements allemands ?

M. Thomas. — N'y a-t-il pas des raisons politiques ? N'est-ce pas la pensée de l'occupation complète du Maroc ?

N'est-ce pas aussi la conséquence d'un accord passé l'été dernier avec notre alliée la Russie ?

M. Barthou. — Vous posez une question nette. Vous demandez si la liberté du gouvernement a été limitée d'une façon quelconque.

Je réponds formellement non ; ces bruits sont absolument faux.

A l'extrême-gauche. — MM. Dumont et Massé ont dit le contraire.

M. Ch. Dumont. — Je n'ai rien dit de tel.

J'ai dit que j'acceptais la loi de trois ans et que je ne voulais pas que nos ambassadeurs fussent couverts de honte chez nos amis. (Protestations à l'extrême-gauche.)

M. Chautemps. — MM. Dumont et Massé ont déclaré qu'il y avait un accord avec la Russie pour le rétablissement du service de trois ans.

M. Dumont. — J'ai dit que, parmi les raisons qui me le faisaient accepter, il y avait celle-ci, que je ne voulais pas que le gouvernement pût changer d'attitude et que j'avais recueilli l'avis de nos ambassadeurs. (Bruit prolongé.)

M. Barthou. — Il va sans dire que je n'ai fait ma déclaration de tout à l'heure que renseigné et autorisé par le président du Conseil qui est allé en Russie l'an dernier. (Mouvement.)

M. Thomas. — Mais dans quelles mesures l'effort demandé à ce pays a-t-il dépassé ce qui était nécessaire pour répondre à d'autres ? (Exclamations.)

Il a eu le caractère d'une volonté de provocation. (Appl. à l'extrême-gauche.)

M. Barthou. — Cet effort n'est pas une provocation, c'est une réponse. (Vifs appl.)

J'ajoute, sans pouvoir donner d'autres précisions, qu'il n'est d'amitiés durables et solides qu'à condition que, de tous les côtés, les pays alliés et amis fassent tous les efforts nécessaires. (Nouveaux appl. sur divers bancs, bruit à l'extrême-gauche.)

M. Vaseille. — Notre alliée fait-elle le même effort que nous ? (Bruit.)

M. Barthou. — Quand pareille question est posée, mon devoir est de l'entendre.

Je dis, n'ayant pas le droit de préciser davantage, mais en y engageant ma parole et la responsabilité du gouvernement, je dis ceci : Notre alliée fait de son côté tous les efforts nécessaires pour que les deux armées soient prêtes à faire face à toutes les éventualités. (Long mouvement, vifs appl.)

M. Thomas termine enfin, en réclamant à nouveau des mesures d'organisation militaire.

Le ministre de la Guerre

M. Etienne, ministre de la Guerre, commence par nier à son tour que le gouvernement ait cédé à des suggestions étrangères pour proposer la loi de trois ans.

Il est invraisemblable de voir mettre en cause la question du Maroc dans cette affaire.

La vérité, c'est que nous venons de voir l'armée allemande portée de 700 000 à 880 000 hommes.

Un ministre de la Guerre et un gouvernement qui ne se seraient pas émus de pareil fait auraient été criminels.

C'est ainsi qu'ils ont été amenés à envisager le rétablissement du service de trois ans ; pourquoi ? parce que ce service met notre armée en mesure de faire face à toutes les éventualités. (Appl. à droite, au centre et sur divers bancs.)

Il n'y a pas dans cette affaire les dessous qu'on y cherche.

La question est très simple : nous avons voulu faire une armée solide dans ses effectifs et ses cadres, solide surtout à la frontière. (Très bien !)

L'orateur réfute les théories des adversaires du projet, notamment celles de M. Augagneur.

Le projet, dit-il, renforce nos unités et rendra l'instruction plus aisée.

Une armée de 500 000 hommes ferait difficilement, en face d'une armée de 800 000, l'effort qu'on attend d'elle, seule, une armée active nombreuse peut encadrer fortement ses réserves.

Ou l'on veut, ou l'on ne veut pas que le pays garde sa situation et sa place dans le monde.

Si on le veut, il faut consentir les sacrifices dont le comprend la nécessité.

Pour nous, nous déclarons que nous y souscrivons, car l'heure est solennelle, et c'est le salut du pays qui est en jeu. (Bruit à l'extrême gauche. Appl. aux autres bancs.)

Le citoyen Gelly combat le projet.

Je suis, dit-il, antimilitariste, et je demande qu'on brise tous les fusils et qu'on fonde tous les canons du monde entier (Rires) pour en faire une statue de la Paix. (Nouveaux rires.)

Echos parlementaires

L'UNION DEMOCRATIQUE ET SOCIALE

Sur l'initiative de MM. Maginot et Besnard, un déjeuner réunira demain 80 à 90 parlementaires des groupes de gauche.

Le but des organisateurs est de fonder, à la Chambre, un grand parti, qui recrutera ses membres dans les quatre groupes de gauche.

Ce nouveau groupe, qui prendra très probablement le nom d'Union démocratique et sociale, sera indépendant de tout groupement en dehors du parlement.

Candidatures sénatoriales

RENNES. — M. Le Hérissé sera définitivement candidat à la prochaine élection sénatoriale, en remplacement de M. Pinault.

AURAY. — Dans une réunion tenue à Auray, la Fédération dite républicaine du Morbihan a désigné M. Le Gloahec, conseiller général du canton de Quiberon, comme candidat à l'élection sénatoriale du 29 juin, en remplacement de M. de Goulaine, décédé.

ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

Ain. — Hier, a eu lieu un scrutin de ballottage dans le canton de Lagnieu, pour désigner le successeur au Conseil général, M. Barbod conseiller radical, décédé.

M. Gigodet, radical, a été élu par 1 830 voix contre 1 204 à M. Ballottet, maire de Lagnieu, également radical.

LE CONGRÈS PLÉBISCITAIRE

Le Congrès plébiscitaire, auquel assistaient 120 délégués de province, sous la présidence du prince Murat, s'est tenu, à Paris, samedi et dimanche. C'était la première assemblée générale que les plébiscitaires tenaient depuis la mort du prince impérial.

Au cours des travaux du Congrès, il a été donné connaissance des instructions suivantes du prince Napoléon, relatives aux élections législatives de 1914 :

1° L'effort doit porter sur l'élection d'un certain nombre de députés prenant l'engagement formel, une fois élus, de constituer à la Chambre un groupe revisionniste plébiscitaire.

2° Dans toutes les autres circonscriptions, les Conseils directeurs et les Comités départementaux devront poser aux candidats, sans tenir aucun compte de leurs idées politiques ou de leurs préférences confessionnelles, les questions suivantes : « Prenez-vous l'engagement de voter : 1° la revision de la Constitution sur la base de la souveraineté nationale ; 2° l'abrogation des lois d'exil ? »

Le Congrès s'est terminé, dimanche, par une grande réunion, à la salle d'Horticulture. Des discours ont été prononcés par MM. Rudelle, secrétaire général du Comité politique plébiscitaire, Le Provost de Launay, président général des Comités plébiscitaires de la Seine, Querennet, de Cassagnac et par plusieurs délégués de province.

A propos des instructions du prince Napoléon, lues par le prince Murat au Congrès plébiscitaire, M. Arthur Meyer, dont on connaît les sentiments royalistes, écrit dans le *Gaulois* un très intéressant article où il recommande avec une patriotique instance, pour les prochaines élections, « l'union tout court ».

C'est, dit-il, une formule accommodante et que je ne suis pas seul à défendre, car un des orateurs du Congrès plébiscitaire a dit fort éloquemment qu'il fallait que les braves gens se reconnaissent et s'allient contre les anarchistes, les sans-patrie et les antimilitaristes.

M. Arthur Meyer, après une discussion très serrée, conclut ainsi :

Ceux qui se sont battus en 70, aussi bien les Baroche que les Dampierre et les Coriolis, avaient à combattre le même ennemi : l'envahisseur.

Nous sommes toujours des envahis. Combattons donc ensemble l'ennemi commun ; avant de nous quereller pour savoir si demain la France sera consulaire, impérialiste ou royaliste, il nous faut d'abord travailler à ce qu'elle reste une France.

M. Barthou, président du Conseil, assisté de MM. Massé, ministre du Commerce, et Chéron, ministre du Travail, a présidé le banquet des voyageurs et représentants de commerce, organisé par la Conférence corporative des voyageurs, que présidait M. Charles Deloncle, député.

— M. Alfred Massé, ministre du Commerce, s'est rendu hier à la distribution des récompenses des cours professionnels de l'école de ferblanterie de Paris.

CÉRÉMONIES ET DISCOURS

— M. Thierry, ministre des Travaux publics, est arrivé à Nice.

Le ministre s'est rendu en automobile dans le nord du département, pour examiner sur place l'état des travaux de la ligne de Nice à Coni.

M. Thierry a assisté à un banquet offert par la Chambre de commerce.

— Hier, M. de Monzie, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, est venu aux Sables-d'Olonne pour se rendre compte de l'activité économique du port.

Des discours sur l'œuvre de la mutualité ont été applaudis par l'assistance.

Arcachon, 16 juin. — M. de Monzie est arrivé lundi matin, à 9 heures, à Arcachon, pour étudier l'ostréiculture du bassin d'Arcachon.

— Hier a été célébrée la fête annuelle du Comité républicain du canton de Bonnétable.

M. Caillaux a présidé un grand banquet. Il a prononcé un discours.

Au Maroc

Le nouveau poste des Tadla

Le général Franchet d'Esperey est parti pour la région des Tadla, afin d'étudier avec le colonel Mangin, l'organisation d'un poste autour de la casbah des Tadla.

Départ d'infirmières pour le Maroc

Six infirmières de la « Société française de secours aux blessés militaires » s'embarquent aujourd'hui à Marseille, sous la conduite de Mme de Montgolfier, infirmière-major, pour aller relever à Fez l'équipe actuellement en service à l'hôpital Auvert.

Ces six infirmières arriveront jeudi 19 juin à Casablanca. Elles seront le 20 à Rabat, le 21 à Knitra, où elles prendront le chemin de fer stratégique jusqu'à Dar-El-Hamri. De là, elles gagneront en quatre étapes Fez, où elles arriveront le 25.

Cette équipe est accompagnée par le comte André de Montalembert.

Le ministre de la Guerre à Rennes

« Accepterez-vous d'être les satellites de la plus grande Allemagne ? dit M. Etienne — Non ! Non ! » répond-on dans la salle

Les fêtes de clôture du concours international de tir se sont déroulées par un temps splendide, au milieu d'une foule nombreuse et enthousiaste.

Hier matin, M. Etienne a passé la revue sur le Champ de Mars ; devant lui ont défilé successivement les 41e et 70e de ligne, les 7e, 10e et 50e d'artillerie et le 24e dragons.

20 000 personnes assistaient à cette revue.

A midi, au banquet qui a réuni 1 200 convives, M. Etienne présidait. Il avait à ses côtés les huit députés d'Ille-et-Vilaine, M. Jénouvrier, sénateur ; le général Dessorges, commandant le 10e corps d'armée, et de nombreuses notabilités civiles et militaires de Rennes.

Au dessert, des toasts ont été portés par le préfet d'Ille-et-Vilaine, M. Moreaux, M. Janvier, maire de Rennes ; MM. Jénouvrier, sénateur ; Brice, député ; Le Hérissé, député ; le lieutenant-colonel du Halgouët, député.

M. Etienne, ministre de la Guerre, s'est ensuite levé.

Il souligne l'infériorité que présenteront nos effectifs si aux armements allemands la France ne répond pas par une prolongation du service militaire, puis il continue :

Depuis quarante-trois ans, nous vivons dans la paix. Nous l'avons subie, je ne dis pas dans l'humiliation, mais au prix des plus durs sacrifices, et nous ne nous efforcerions pas de faire face à la pire éventualité ? Nous pourrions envisager froidement, sans y pallier, cet événement formidable de l'augmentation des forces allemandes ? Dans ce cas, mieux vaudrait signifier à l'Europe que la France est supprimée de la carte du monde.

Nous avons l'audace et le courage de demander à nos compatriotes un lourd et dur sacrifice. Nous n'en ignorons pas l'étendue, mais nous savons qu'au-dessus même de l'effort que nous réclamons d'eux, il y a quelque chose qui domine tout : c'est la vie même du pays.

Accepterez-vous l'humiliation de la défaite ? Accepterez-vous d'être les satellites de la plus grande Allemagne ? (Non, non ! dans la salle.) Alors, nous marcherons vers le but et nous irons jusqu'au bout. (Applaudissements.)

Pour mon compte, j'en ai vu bien d'autres, je ne suis pas impunément de la génération qui a assisté aux défaites, qui a été ensuite élevée à cette école où l'on met la patrie française au-dessus de tout et qui, dans le péril, ne connaît pas de partis.

Et le ministre de la Guerre termine :

Merci à vous tous, les bons Français, qui savez si bien traduire ce que vous pensez : merci du plus profond de mon cœur.

Ce que disent les journaux

L'impossible neutralité

Excellent billet de « Junius » dans *l'Echo de Paris* :

Avez-vous vu, dans un aquarium, des poissons se heurter inlassablement contre la paroi de verre, sans qu'ils arrivent jamais à comprendre que cette transparence est trompeuse et qu'il y a là un obstacle impossible à franchir ? Cette irrévérente comparaison s'impose à moi chaque fois que nos parlementaires discutent sur l'école laïque, et qu'ils viennent buter, sans que l'expérience, eux non plus, les instruise jamais contre cette formule, si propice, semble-t-il, au libre mouvement de toutes les doctrines, la neutralité. Et ils ne s'aperçoivent pas que c'est une cloison dressée entre les esprits et qui divise la France en deux pays, aussi hostiles l'un à l'autre que s'ils parlaient deux langues.

C'est qu'il est interdit à l'homme de ne pas prendre parti devant certains problèmes. Le mot célèbre : « Qui n'est pas pour moi est contre moi », exprime cela d'une façon aussi saisissante que simple. « Nous n'enseignons pas les devoirs envers Dieu », dit le politicien, et il se croit généreux en se proclamant neutre. En réalité, il se déclare athée. Si Dieu existe, en effet, comme il est le principe et la fin de toutes choses, le devoir envers lui est le devoir suprême qui condamne et résume les autres. Ne pas reconnaître ce devoir-là, c'est du coup nier Dieu. L'étreinte de ce raisonnement ne laisse pas d'échappatoire. Si vous pouvez enseigner la morale en vous passant de l'idée de Dieu, c'est que Dieu n'est pas. La preuve en est que vous ne le pouvez point et que vous en êtes à chercher et à ne pas trouver une autre raison d'être à l'obligation. L'école sans Dieu, c'est l'école contre Dieu. Les plus audacieux de la bande ne s'en cachent pas. Que devient là-dedans la neutralité ? Mais la rencontrez-vous davantage quand, du domaine religieux, vous passez aux autres ? S'agit-il d'enseigner l'histoire ? Comment vous y prenez-vous pour rester neutres entre la thèse qui affirme la mission surnaturelle de Jeanne d'Arc et celle qui la nie, entre les apologistes et les adversaires des Croisades, les apologistes et les adversaires de l'ancien régime et de la Révolution ? La vie des peuples, et c'est l'honneur de notre espèce, n'a jamais été que la mise en action de quelques idées très simples : hiérarchie ou individualisme, discipline ou anarchie, ordre ou désordre, patriotisme ou pacifisme, celles-là mêmes autour desquelles nous nous battons aujourd'hui. Je mets au défi le professeur le plus objectif — comme disent les Allemands — de raconter le moindre événement de quelque importance, sans conclure. Il devra conclure, même s'il s'agit de ces sciences naturelles d'où il semble que nos passions contemporaines soient proscrites. Elles s'y cachent. S'il parle des faits biologiques, et suivant qu'il les distingue ou non des faits physico-chimiques, il affirme une philosophie. Il en affirme une, dès qu'il admet simplement des lois, une fixité et une nécessité par delà l'écoulement et la contingence des phénomènes. Nier ou douter, c'est toujours affirmer. « La neutralité, disait Pascal, est l'essence de la Cabale. » Traduisez : de l'incroyance. Et il ajoutait, ramassant dans le raccourci d'une phrase toutes les attitudes intellectuelles que nous pouvons adopter : « Nier, croire, et douter bien, sont à l'homme ce que le courir est au cheval. »

Si donc la neutralité de l'enseignement est impossible, et si l'adoption d'une doctrine officielle constitue par suite une tyrannie et la plus inique de toutes, qu'en induire, sinon que l'Etat usurpe sur ses attributs, lorsqu'il s'occupe d'instruction publique autrement que pour contrôler des points de moralité générale ? Etant donné qu'en dépit de ces évidences, nous avons laissé cette instruction devenir de plus en plus une chose d'Etat, les tenants du pouvoir devraient corriger cet illogisme, d'une part en modelant de plus en plus les programmes sur des solutions moyennes qui n'offensent pas les croyances traditionnelles, et de l'autre en appelant les pères de famille à un contrôle de plus en plus efficace. Ils devraient surtout souhaiter et provoquer la multiplication des écoles libres, seul moyen de réparer l'erreur centralisatrice et de parvenir au moment désiré où les initiatives privées auront repris en main ce ministère de l'éducation qui leur ressortit par nature. Hors de là, vous ne ferez que de la politique de guerre civile, à l'école comme ailleurs. Du moins, soyez francs, et cessez de masquer, avec une phraséologie de tolérance, le plus détestable des despotismes, celui de la pensée.

Courbet et Poincaré

Notre ami Henry Reverdy prend occasion du voyage que M. Poincaré fera en Angleterre sur le *Courbet* pour évoquer le souvenir du grand amiral. Il imagine M. Poincaré consacrant les heures de la traversée à la lecture de cette vie si riche d'enseignement (*Libre Parole*) :

La caractéristique de cet homme était la puissance de la volonté mise au service du devoir. « N'admettant jamais la discussion de ses ordres, a dit de lui un témoin oculaire, Pierre Loti, tout en restant parfaitement courtois, il avait sa manière à lui, impérieuse et brève, de les donner : « Vous m'avez compris, mon ami, allez ! » Avec cela un salut, une poignée de mains, et on allait, on allait n'importe où, même à la tête d'un petit nombre d'hommes ; on allait avec confiance, parce que le plan était de lui.

« Dans les heures d'anxiété, au milieu des engagements qui semblaient douteux, dès qu'on le voyait paraître, lui, l'amiral, ou seulement son pavillon, dans le lointain, on se disait : « Ah ! le voilà, c'est tout ce qu'il faut, alors ; ça finira bien, puisqu'il arrive ! » En effet, cela finissait toujours bien ; cela finissait de la manière précise que lui tout seul, très caché dans ses projets, avait arrangée et prévue. »

En un mot et pour tout dire, c'était un chef. Et c'est pour cela que la méditation de la vie de Courbet, dans la solitude d'une traversée, entre les deux immensités de la mer et des cieux, est bonne à quiconque porte le lourd fardeau du pouvoir. L'amiral sut vouloir et, parce qu'il voulut le bien, il sut se faire aimer : « Quand on a, écrit Bossuet, résumant le triple aspect de l'autorité, le pouvoir de se faire craindre, la puissance de se faire obéir, il y a de la gloire à se faire aimer. »

Peut-être aussi, M. Poincaré voudra-t-il relire la correspondance de Courbet. Il y trouvera des phrases comme celle-ci : « Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne me déroberai pas à la tâche et j'espère bien en finir quand même à l'honneur de nos armes. Nous ferons de notre mieux, la Providence fera le reste... Je suis bien heureux d'avoir eu l'occasion de montrer à cette masse d'inconscients ou de criminels, qui cherchent à démolir l'armée et la marine, que l'une et l'autre sont toujours debout et veillent sur l'honneur de la France... Quel que soit celui qui recevra cette dépêche, qu'il sache bien que nos soldats ne veulent pas mourir sans les secours de la religion. Au nom de la flotte, je vous adjure de nous envoyer des aumôniers... C'est en place publique que l'on devrait fouetter, comme traîtres à la patrie, les hommes qui entravent l'action de nos missionnaires... Mon devoir est de rester ici et j'y resterai jusqu'au bout. »

Quand la lecture prendra fin, le cuirassé sera probablement dans les eaux anglaises. L'âme emplie par le souvenir d'un amiral, le président sera mieux préparé à comprendre la politique britannique que M. de Vogüé résume si bien dans ce dialogue entre l'Anglais et l'Américain :

« Le siège de la longue puissance est sur l'Océan. Aussi longtemps qu'ils tinrent la mer, les petits Etats défièrent les grands Empires et commandèrent le monde : la petite Grèce, Tyr, Pise, Gênes, Venise, le Portugal, la Hollande... Si Rome a triomphé de Carthage, c'est qu'elle avait ravi la mer à son ennemie... Napoléon rassembla l'Europe sous ses aigles : il ne possédait rien, parce que l'inexorable mer nous restait... Wellington ne fut qu'un projectile lancé par nos vaisseaux.

» — Véritable leçon de l'histoire, appuya l'Américain. Le nouveau César germanique l'a compris : voyez ses efforts pour nous disputer ce pouvoir. »

Et c'est justement ce qui fait l'importance du voyage du président de la République près du roi d'Angleterre : Qui sera *le maître de la mer ?*

Après l'assassinat de Mahmoud Chefket

Devant la Cour martiale

La Cour martiale prononcera lundi ou mardi, sa sentence à l'égard des principaux inculpés de l'attentat contre Mahmoud Chefket pacha.

Hilmi bey, l'officier blessé au cours du siège de la maison de Péra, est mort, Il a été enterré dimanche.

L'assassinat a coûté un million

D'après divers documents comptables saisis et les déclarations des inculpés, la police turque estime pouvoir évaluer à un million de francs le coût de la préparation du complot contre Mahmoud Chefket.

Deux anciens ministres compromis

Constantinople, 16 juin. — L'enquête aurait établi que les deux anciens ministres de l'Intérieur, Daniche et Reschid, sont mêlés au complot et que Kiamil vint dernièrement à Constantinople dans le but de prendre le pouvoir immédiatement après le succès des conjurés.

Plusieurs groupes de conspirateurs devaient opérer simultanément mercredi matin ; l'un devait s'emparer de la direction de la police, un autre devait tuer Talaat bey, etc.

La célérité de la police entrave ces desseins.

La crise balkanique

Les alliés convoqués à Pétersbourg

Le gouvernement russe considère comme satisfaisantes les réponses du tsar Ferdinand et du roi Pierre de Serbie. En conséquence, M. Sazonoff a invité les présidents du Conseil des quatre Etats alliés à venir le plus tôt possible conférer à Saint-Pétersbourg.

C'est « l'arbitrage du désespoir ». La Russie tente ce dernier moyen pour conserver son prestige dans les Balkans. La lettre du tsar Ferdinand est en effet des plus énergiques et délimite d'avance à la Russie le terrain étroit où pourra s'effectuer l'arbitrage.

Le nouveau Cabinet bulgare

Le Cabinet bulgare est constitué comme suit :

Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, M. Daneff ; Intérieur, M. Madjaroff ; Instruction publique, M. Peyeff ; Finances, M. Théodoroff ; Justice, M. Abracheff ; Guerre, général Kovatcheff ; Commerce, M. Bouroff ; Agriculture, M. Ludskanoff ; Travaux publics, M. Yablanski ; Chemins de fer, M. Christoff.

Ce ministère contient pour moitié des partisans respectifs de M. Daneff et de M. Guéchoff.

Ce dernier a reçu du tsar Ferdinand l'Ordre des Saints-Cyrille et Méthode, pour « éminents services ». C'est la décoration bulgare la plus prestigieuse. M. Daneff a pris possession de son département.

— L'Europe se demande, Monsieur le président, lui a demandé un journaliste, si votre avènement signifie la paix ou signifie la guerre.

— Mon but, a déclaré M. Daneff, est avant tout de sauvegarder les intérêts de la Bulgarie. Les circonstances me dicteront les moyens qu'il faudra choisir.

Voici un aperçu de la situation : la balance politique penche également vers la paix et la guerre. Si la Serbie accepte l'arbitrage russe sans réserves, c'est un pas décisif vers la paix ; si elle formule des réserves comme le laisse prévoir un journal de Belgrade, la situation se compliquera de nouveau.

Le prince Nicolas en mission

Le prince Nicolas de Grèce a été reçu au palais de Belgrade par le roi de Serbie. Il est reparti à 11 heures du soir, pour poursuivre son voyage vers Pétersbourg.

On attache une grande importance à cette mission.

LE IVe CONGRÈS

de la navigation intérieure

Le 4e Congrès de la navigation intérieure s'est ouvert ce matin, à Nantes, sous la présidence de M. Cormerais, président de la Chambre de commerce de Nantes, qu'entourent MM. Tallon, préfet ; Bellamy, maire ; Linyer, président du Comité de la Loire navigable, etc. Parmi les congressistes, très nombreux, se trouvent MM. Mallet, délégué de la Chambre de commerce de Paris ; Schœurer, de Colmar, et Hoog, de Strasbourg.

M. Dreyfus, directeur de l'Office national de la navigation, délégué du ministre des Travaux publics, a constaté la fécondité des efforts de l'Association de la navigation intérieure et a exposé l'objet de l'Office qu'il dirige. M. Jean Doumergue, président de la Chambre de commerce de Montauban, développa ensuite un intéressant rapport sur les canaux du Midi. (D. P.)

Le Congrès international de l'enseignement ménager

(De notre correspondant particulier)

Gand, 16 juin. — Le Congrès international de l'enseignement ménager s'est ouvert officiellement ce matin. Des rapports français nombreux et intéressants ont été lus.

L'école normale diocésaine de Paris, les Syndicats professionnels féminins de la rue de l'Abbaye et la Ligue patriotique des Françaises sont représentés.

Les travaux du Congrès sont répartis en quatre sections.

Le Pèlerinage National à Paray

Le pèlerinage des hommes de France à Paray a été une splendide manifestation religieuse et patriotique.

Dès la veille, les principales rues de la ville, entièrement pavoisées, donnaient son aspect de fête à la cité du Sacré Cœur. Très peu de maisons font tache, presque tous les habitants ayant eu à cœur de répondre à l'appel lancé par notre confrère catholique local, le *Réveil du Charolais*.

Samedi, à 9 heures du soir, commence, en présence de 600 pèlerins arrivés les premiers et dont les fatigues de leur long voyage n'ont pas diminué la ferveur, la nuit d'adoration.

Une première messe est célébrée à minuit par Mgr Villard, et les offices se succèdent dès lors, tant à la Visitation qu'à la basilique, jusque bien avant dans la matinée.

A la messe de Communion, célébrée à la basilique par S. Em. le cardinal Amette, la plupart des pèlerins déjà arrivés s'approchent de la Sainte Table. Certains ont fait, à jeun, plusieurs heures de bicyclette.

Un grand nombre se retrouvent à la conférence spéciale aux Tertiaires, présidée, à 6 heures, à la salle des Œuvres par Mgr de Gibergues ; réunion de fraternité, s'il en fut, où nous voyons M. de Gailhard-Bancel, député, s'asseoir à côté d'un des petits novices de l'A. C. J. F. d'Autun... M. le chanoine Mury, directeur des Œuvres en Saône-et-Loire, et M. l'abbé Félix exposent l'obligation plus impérieuse qui incombe aux fils de saint François, de donner un caractère ineffaçable à cette journée, en comprenant davantage encore l'autorité et le sens de leur vocation de chefs de famille chrétiens.

Mais c'est par milliers que les trains amènent de nouveaux pèlerins. La messe en plein air, célébrée au Dôme des chapelains par Mgr de Durfort, tandis que Mgr Amette tient chapelle, réunit une magnifique assistance que la configuration des bosquets autour de l'autel divise en forme très nette de croix, croix vivante d'où rayonnent une ferveur et un recueillement impressionnants.

Le spectacle est féerique pendant le discours de M. l'abbé Poulin, qui développe cette parole du *Pater* : Que votre règne arrive !... Malgré la solennité de l'heure, des applaudissements coupent la péroraison, évocation des jours où les découragés prédisaient déjà la fin d'une France relevée le lendemain par le sacrifice et la prière expiatoire.

...La procession qui s'est déroulée l'après-midi à travers la ville a été une incomparable manifestation de foi et de discipline catholique.

Les trains du soir ont amené de nouveaux contingents et, près de 15 000 hommes parcourent en silence les rues de la petite cité.

Les invocations au Sacré Cœur, les litanies et les prières à haute voix se succèdent pendant près d'une heure et demie autour du Dôme avant que les derniers rangs n'y parviennent.

... C'est bien l'acclamation de la patrie elle-même représentée par ses provinces, c'est bien une consécration nationale au Christ Roi de France, dont M. l'abbé Lenfant, dans une allocution de grande envergure, affirme les prérogatives.

L'éloquent prédicateur définit les caractères de la royauté du Christ, étudie les conséquences sociales de cette royauté sur les cœurs qu'il met en parallèle avec les règnes qui se fondèrent sur l'erreur... Plusieurs fois interrompu par les applaudissements, il termine par une adjuration pathétique à la fidélité...

... Fidélité qui dépasse l'heure d'une consécration enthousiaste, — mais qui englobe tous les actes de la vie privée ou publique, — se fasse courageuse pour défendre l'âme des enfants et des faibles, — et mérite à cette manifestation nationale les mêmes lendemains que vécurent les soldats de Constantin, sur lesquels apparaissait dans ce même diocèse d'Autun le Labarum entouré de sa devise : *In hoc signo vinces !*

Un immense frémissement général a salué ces magnifiques paroles... C'est un pacte qui venait de se conclure entre le Sacré Cœur et la France chrétienne représentée par ses chefs de famille. La dernière bénédiction des évêques, courbant ces milliers de fronts, y a mis le sceau définitif.

Echos religieux

Une nouvelle église à Amiens

(De notre correspondant particulier)

Mgr Dupont, évêque missionnaire, a béni dimanche, à Amiens, une nouvelle église dédiée à Jeanne d'Arc. Cette belle église, édifiée dans un populeux quartier ouvrier, et due à l'initiative de l'actif curé de Saint-Honoré, M. l'abbé Bellettre, et au talent de l'architecte, M. Douille, avait été commencée il y a moins de deux ans. La cérémonie fut une véritable fête. Toutes les maisons entourant l'église étaient pavoisées. Plus de 2 000 personnes se pressaient sur le terrain bordant l'église, et M. le chanoine Ollivier, archiprêtre de Sens, prononça un éloquent discours en plein air. (D. P.)

Le Congrès des Amicales de l'enseignement libre

De notre correspondant de Saint-Etienne :

Le Congrès des Amicales de l'enseignement libre, qui s'est tenu à Saint-Etienne, a obtenu un grand succès. Plus de 500 délégués ont suivi les séances de travail où de nombreux rapporteurs ont été très applaudis. Mgr Sevin a développé le programme publié dans la *Croix*. Sa Grandeur a insisté avec force sur l'idée d'association et a supplié les catholiques de s'unir pour la défense de leurs droits et la conquête de la liberté et de l'égalité, à l'exemple de l'exemple de l'archevêque, qui souffrirait l'amende et la prison s'il le fallait.

Magnifique séance de clôture. Après un discours de M. Germain de Montauzan, une nouvelle allocution de Mgr Sevin a impressionné vivement l'auditoire.

La « Neutralité scolaire »

Depuis longtemps nous savions ce qu'il fallait entendre par cette fameuse « neutralité scolaire », et déjà, en 1908, M. Aulard avait dit : « La neutralité scolaire est un mot, un mot équivoque, un mot dangereux... un mot qui... n'offre qu'un sens absurde... Ne parlons plus de neutralité scolaire... » Mais jamais encore on ne nous l'avait précisé avec la brutalité et le cynisme de M. Barthou, il y a quelques jours, en pleine chambre française. Le seul remède est que les catholiques français ne se laissent point faire ; qu'ils revendiquent hautement les droits de Dieu qui sont, dans la circonstance, les droits de la nature humaine elle-même, de la conscience, des pères et des mères de famille, et de tout ce que l'homme, malgré tout, aura toujours de plus cher ici-bas ; les enfants ! Et tous nos lecteurs feront bien, à cette occasion, de relire l'excellente et doctrinale brochure que M. Bernard Gaudeau publia naguère sur ce sujet : *Critique philosophique et théologique de l'idée de neutralité scolaire*, 0 fr. 15 ; port, 0 fr. 05. Paris, 5, rue Bayard.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Indulg. 7 ans et 7 quarant., applic. aux déf.)

Nous recommandons spécialement aux prières un de nos excellents amis, le général de brigade Jean Germer-Durand, du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur, décédé dans sa 75e année, à Troyes. Il était le frère du R. P. Germer-Durand, assistant du Supérieur général des Assomptionistes. Les obsèques ont été célébrées ce matin.

Mme Yves, née Marie Hérou, 48 ans, à Pontoise. — Mme Vve Théodule Perrot, née de Riberolles, veuve du colonel, 84 ans, à Gournay-sur-Aronde (Oise). — Mme Vincent Fosse-Meschar, à Marseille, 50 ans. — Mme Eugène Forgeot, Tertiaire de Saint-François, fidèle lectrice, à Bar-le-Duc. — M. Féron, lecteur assidu, 83 ans, à Domfront (Orne). — M. J.-B. Treuil, à Lubersac (Corrèze). — M. Gianina, à Audincourt (Doubs), poursuivi avec 67 catholiques pour avoir enfreint un arrêté sur les processions. L'affaire doit venir le 17 juin. — Mgr A.-Stanislas Neyrat, prélat de la Maison de Sa Sainteté, doyen du Chapitre primatial, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

M. Albert-Joseph-Marie Oudot de Dainville, 35 ans, à Paris.

RECOMMANDATION

On recommande : La solution d'une affaire importante.

MARIAGE

On recommande aux prières de nos lecteurs le mariage de :

Mlle Marie-Josèphe-Gabrielle de Lafoncade de Tausia, avec M. Gaston Pellet d'Heurtebise.

Informations du soir

AU MAROC

LES ESPAGNOLS LIVRENT COMBAT

Ils auraient soixante tués

Madrid, 16 juin. — Un nouveau combat a été livré dans la région de Laurient, près de Tétouan.

Surpris par les Marocains, un contingent espagnol a essuyé des pertes importantes. On dit que ces pertes s'élèveraient à soixante morts. Un officier, le lieutenant Patron, a été tué. Deux autres officiers, le capitaine Pederose et le lieutenant Barbastro-Salazar, ont été blessés. (Fournier.)

Tanger, 16 juin. Mogador, 15 juin. — Les nouvelles venues d'Agadir annoncent que le débarquement des troupes s'est terminé sans incident et sans combat.

APRÈS LA MORT DE CHEFKET PACHA

Les arrestations continuent

Constantinople, 16 juin. — Nazim bey aurait été arrêté cette nuit, de même que Munib, fils de Kiamil pacha. Plusieurs arrestations se rapportant à l'attentat ont été opérées à Trébizonde.

LES BIENS DE LA PAROISSE DE SAINT-GINGOLPH

On mande d'Evian-les-Bains que la conférence réunie pour résoudre la question des biens franco-suisses de la paroisse de Saint-Gingolph, s'est séparée sans avoir pu régler le litige soulevé par l'application de la loi française sur la Séparation des Eglises et de l'Etat.

FIN DE GRÈVE

Saint-Etienne, 16 juin. — Les ouvriers plâtriers et peintres en bâtiment, qui étaient en grève depuis trois mois, ayant obtenu satisfaction, ont décidé la reprise du travail.

VILLACOUBLAY-BORDEAUX-PARIS EN AÉROPLANE

Bordeaux, 16 juin. — L'aviateur Gilbert, parti ce matin, à 3 heures, de Villacoublay, a viré au-dessus de Bordeaux à 10 heures, reprenant la direction de Paris.

Palais de Justice

AUTOMOBILISTE TUÉ PAR UN CHEVAL

Le 4 août 1912, M. et Mme Cresselin rentraient chez eux, à Carentan (Manche), en automobile, lorsqu'au lieu dit des Ponts-des-Bouves, un cheval appartenant à M. Blanchet, excité par l'orage, sauta par-dessus le capot de l'automobile, tua M. Cresselin, et blessa Mme Cresselin, qui eut la mâchoire fracassée et a perdu un œil.

En réparation de cet accident, la 4e Chambre du tribunal civil de la Seine vient de condamner M. Blanchet à payer à Mme Cresselin, tant en son nom propre qu'au nom de son fils mineur, une somme de 160 000 francs.